Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français

Message aux personnes de 70 ans et plus ou souffrant d'une affection longue durée.



La période d'été est une source d'inquiétude pour les personnes fragiles ou vulnérables qui peuvent se retrouver isolées ou sans médecin traitant. Afin d'y remédier, la commune de Grisy les Plâtres a passé un accord avec la communauté la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) de Magny en Vexin, qui gère le parcours de soin sur le Vexin pour vous aider à trouver un médecin sur le secteur.

Si vous êtes vous-même, ou vous connaissez un proche, dans cette situation, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au 01 34 66 62 69 qui traitera votre demande et son suivi avec le Centre communal d'action sociale (CCAS) auprès de la CPTS.

.

Contact

Mairie de Grisy-les-Plâtres au : 01 34 66 62 69